

PROCES ATTENTATS DU 13.11.2015 I LES ASSOCIATIONS SE PREPARENT

ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015 I LES ASSOCIATIONS DE VICTIMES S'ENGAGENT DANS LA PREPARATION D'UN PROCES MAJEUR

jeudi 21 janvier 2021, par [Thémis](#)

L'AfVT et la FENVAC rencontraient vendredi 15 janvier les associations des victimes et familles de victimes des attentats du 13 novembre 2015, Life for Paris et 13onze15 Fraternité et Vérité pour échanger sur l'étape judiciaire majeure à venir : le procès des attaques terroristes de Saint-Denis et Paris.

A partir de septembre 2021 et pour une durée prévue de six mois, 20 accusés comparaitront physiquement ou par défaut devant la Cour d'assises spécialement composée à Paris en raison de leur participation ou implication dans ces attaques meurtrières qui ont coûté la vie à 131 personnes et blessé des centaines d'autres. Pour l'autorité judiciaire et les victimes, ce procès inédit en matière de terrorisme est chargé d'enjeux tant sur le plan logistique que s'agissant de la place du millier de parties civiles durant les longs mois de débats à venir.

Pour préparer au mieux cette échéance, aussi attendue qu'appréhendée par les victimes et leurs familles, les associations ont choisi d'agir collectivement. Life for Paris, 13Onze15, AfVT et FENVAC partagent un objectif commun : faire de cette étape judiciaire un temps de vérité à la hauteur des attentes des victimes et être de véritables relais auprès des autorités organisatrices de ce procès majeur, en demande de contributions.

Parmi les sujets évoqués, la création d'un comité de pilotage associatif ayant vocation à rejoindre le comité de pilotage mis en place par le parquet, la planification de réunions préparatoires et de débriefing à la suite des grandes étapes du procès, la diffusion d'un livret explicatif sur les acteurs et le déroulé du procès, la retranscription des débats en direct, la gestion des sollicitations médiatiques, sont autant de pistes à explorer pour être prêts le Jour J et que chacun trouve sa place.

Les associations sont persuadées de la nécessité de leur mobilisation dans la phase préalable de ce procès historique. Dans un esprit de totale coopération avec les parties prenantes de ce temps marquant, elles définiront régulièrement les axes de travail et de contribution en vue d'aboutir à une justice digne de ces attaques et des besoins des victimes.